

RC
Ea

L'OE

REGLE

1°. Q
année d
membre
nement ;
qui sera
teurs, le
suivant l

2°. Il
soit par
approuv

3°. L
l'associa
privilège
être ten
cription
seront a
soin et l

4°. I
ployer le
ments,
objets q
thèque,
garde d

5°. I
assembl
il sera
demand

F5012
850 ?
C364